



DEMANDE DE TITRE DE TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021

● ÉLÈVE EN SITUATION DE HANDICAP ●

1^{ère} demande renouvellement

Les inscriptions sont ouvertes du 8 juin au 24 août. Au-delà, tarification majorée
TOUTES LES RUBRIQUES DOIVENT ÊTRE RENSEIGNÉES

ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Date de naissance : | | | | | | | |

Sexe : féminin masculin

Scolarité 2020-2021

Etablissement :

Commune Etablissement :

Qualité : demi-pensionnaire interne

Classe : après bac oui non

Option :

Notification MDPH : oui non

Affectation académie : oui non

Pour toute demande de dérogation, fournir un justificatif au dossier.

Transport demandé

- Je transporte mon enfant par mes propres moyens
- Je souhaite bénéficier de l'allocation individuelle de transport (A.I.T.).
- Je souhaite la mise en place d'un transport collectif adapté à mon enfant de mon domicile à l'établissement scolaire.

REPRÉSENTANT LÉGAL

père mère tuteur

Nom :

Prénom :

Date de naissance : | | | | | | | |

Adresse :

Commune : Code Postal :

Téléphone :

Email :@.....

Garde Alternée Famille d'Accueil

Nom :

Prénom :

Date de naissance : | | | | | | | |

Adresse :

Commune : Code Postal :

Téléphone :

Email :@.....

Le représentant légal certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus, et reconnaît avoir pris connaissance des dispositions figurant au verso de cet imprimé, du règlement intérieur des transports scolaires du Département des Hautes-Pyrénées, et s'engage à les respecter :

Fait à : le,

Signature :

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Avis de la MDPH ou notification de l'Académie.
- RIB

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RENVOYÉ

NOTICE EXPLICATIVE

CRITERES DE PRISE EN CHARGE

Le Département des Hautes-Pyrénées prend en charge les dépenses de transport des élèves si les conditions suivantes sont respectées :

- respect de la sectorisation des transports ;
- scolarisation à partir de l'âge de trois ans, jusqu'au niveau du Baccalauréat ;
- l'élève doit être domicilié dans le département des Hautes-Pyrénées ;
- respect du critère de distance entre le domicile et l'établissement scolaire (zone rurale : 2 km ; zone urbaine : 4 km).

PARTICIPATION FINANCIERE DUE A L'INSCRIPTION

Les frais d'inscription annuels sont fixés à un tarif unique de 45 €.

Pour tout renseignement complémentaire

05 62 56 76 00

**11, rue Gaston Manent
65000 TARBES**

Ce formulaire d'inscription est en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016. Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est le Département des Hautes-Pyrénées. Leur collecte et leur traitement ont pour finalité l'instruction des demandes d'inscription au service de transport scolaire et la gestion du service mis en œuvre le cas échéant.

Les données nécessaires à l'acheminement de l'élève sont susceptibles d'être communiquées afin d'en permettre l'organisation et le contrôle, à l'établissement scolaire, le transporteur et l'organisateur final le cas échéant (autorité organisatrice de second rang) et la commune de domicile. Pour prendre connaissance des informations relatives au traitement de vos données ainsi que de vos droits, veuillez consulter le lien suivant www.transports-maligne.fr